

**Cette année scolaire commence avec 280 élèves pour 11 classes (11 enseignants titulaires sur Puygouzon et 3 enseignants qui complètent les classes).**

**La répartition** « Soyez certains que lors de nos multiples réunions, nous avons analysé différentes possibilités et nous avons opté pour la plus favorable ».

**Rappel du lundi et mardi** pour la direction (me rencontrer si nécessaire sur ces 2 jours mais je suis disponible un autre jour pour les urgences) + Aide administrative le lundi après-midi et le vendredi.

Importance du **carnet de liaison** (signatures) + tableau d'affichage devant l'école + site mairie onglet enfance/école. De manière plus générale : la communication entre parents/enseignants/directeur est essentielle pour le bon déroulement d'une année scolaire.

### **Rappel des horaires**

- Ponctualité importante pour ne pas perturber les classes (cahier retard en maternelle ou mot à compléter en élémentaire...)
- Rappel pour l'élémentaire : Tous les élèves de l'école élémentaire peuvent partir seuls à la sortie des cours. Les parents qui ne souhaitent pas cette éventualité doivent être ponctuels ou prévenir l'ALAE (les appeler directement : **05.63.43.27.48 / 06.25.85.07.41**) de leur retard. Un enseignant ne peut pas être responsable d'un enfant après les horaires de classe.

**Les sorties** dans ses horaires sont obligatoires / Quand une sortie a du hors temps scolaire, elle est facultative et vous devrez signer une autorisation. Parfois, comme la sortie de fin d'année une petite participation financière peut être demandée et l'aide apportée par notre association USEP sur les sorties facultatives peut être différente suivant si on est adhérent ou non.

PS : responsabilité civile et individuelle accident obligatoires

Favoriser le **téléphone portable** (06-67-07-15-24) pour nous joindre (maintenant les fixes basculent sur le portable au bout de 20s et le message sera donc laissé sur le portable quand le directeur ou l'aide administrative ne peuvent pas répondre.

SMS (ou mail au [ce.0811130N@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0811130N@ac-toulouse.fr)) pour une absence = suffisant mais il faut également un petit écrit lors du retour dans le cahier en indiquant bien la durée de l'absence. Quand une absence dure plus de 2 jours elle est notée par le directeur et nous sommes tenus de signaler au Directeur Académique les élèves dont l'assiduité est irrégulière (sans motif au moins 4 ½ journées dans le mois)

**2 intervenantes** en anglais (Mme Le Maout en cycle 2 et Mme Camus en cycle 3). Mme Bousquet (enseignante avec l'agrément) fera anglais pour les CP et 1 intervenante en musique pour toute l'école (Mme Combet) = merci à la Mairie.

Des projets seront renouvelés comme la commémoration du 11 novembre qui aura lieu le vendredi 10 novembre avec notre chorale cycle3 « Nous espérons voir les parents nombreux devant la Mairie »

Des actions autour du projet d'école sont maintenus : le parcours culturel, le voyage lecture...

De nouveaux projets commencent cette année comme le parcours citoyen et le parcours santé mis en place par les enseignants (programmation de la PS maternelle au CM2).

Les projets de classe enrichiront cette année scolaire...Des mots vous donneront des précisions.

**CM1 : classe sport citoyen de 4 jours à Razisse (attention 2 parents doivent accompagner cette sortie et pour l'instant un seul s'est proposé).**

Notre école reste engagée avec « école et cinéma » ou les spectacles **FOL**.

**Importance de notre association usep d'école** qui est notre trésorerie d'école. Merci donc aux parents qui participent majoritairement avec la cotisation du début d'année car sans elle, nous serions dans l'impossibilité de mener certaines actions. Pour ce chèque et d'autres à venir comme **les photos (lundi 16 octobre)** ce sera toujours à l'ordre de USEP Puygouzon (mettre le nom et la classe de l'enfant au dos du chèque)

« Je rappelle qu'une famille peut me rencontrer au sujet de la cotisation... et nous trouverons toujours une solution si une participation financière demandée pose une difficulté. »

**AG USEP Puygouzon le 26/09 à 17H30** dans la salle 8 de l'élémentaire. Venez nombreux : c'est l'occasion de poser toutes vos questions pour bien cerner l'intérêt de cette association qui finance toutes les actions de l'école. Elle nous permet aussi

- de licencier tous les élèves à l'USEP 81 et de participer à leurs rencontres sur temps scolaire (donner vos sorties)
- d'organiser des rencontres avec d'autres écoles
- de proposer des rencontres le mercredi en HTS comme le 27/09 avec la journée du sport scolaire
- d'impliquer les enfants et de les sensibiliser à une vie associative
- d'emprunter du matériel sportif
- de participer à des concours si on le désire
- d'avoir des intervenants sportifs si on le désire
- d'avoir des réductions aux spectacles fol pour les concernés
- de compléter des achats de matériels et faire plus de sorties
- d'avoir une assurance établissement

Les parents ont toute leur place pour être au Comité Directeur de cette association « Si vous êtes intéressés vous présenter à l'AG ou voir le directeur ». Pour info : présidente = Mme Rames / Trésorière = Mme Rabaud / Secrétaire = M. Bruyère.

**Autre association importante dans la vie de l'école : "L'Association des Festivités Scolaires de Puygouzon** composée de parents d'élèves. Son but est d'organiser des moments festifs et conviviaux avec les enfants et les familles (goûter de Noël, loto, kermesse...) L'argent récolté est intégralement reversé à l'école pour aider au financement de sorties scolaires ou d'achat de matériel pédagogique ou ludique. La référente est Mme Massip (AG le 26/09 également mais à 20H30)

**Election des parents délégués en octobre** : un mot explicatif sera dans le cahier en septembre merci de bien le lire. Il est important d'avoir 11 parents délégués pour représenter chaque classe et donc toutes les familles aux 3 conseils d'école de l'année (règlement intérieur, sécurité, projets...)

**1er conseil d'école le vendredi 10/11** à 18H30 dans le hall de la maternelle.

**Piscine** : Il faut des parents agréés pour mener nos séances. Un parent peut aller avec une autre classe... Emarger le tableau de renouvellement pour les parents qui ont déjà eu l'agrément. Le 1er agrément a eu lieu le 7/09 mais il y en aura d'autres...

**APC** = Activité Pédagogique Complémentaire pour apporter une aide à certains élèves ou pour une activité du Projet d'École ; tous les lundis de 16H15 à 17H15 (un autre créneau peut être proposé). Quand l'enseignant détermine une période pour votre enfant, il transmettra une fiche de proposition et il faudra la retourner complétée et signée dès le lendemain. Vous êtes libres de refuser ou d'accepter l'aide proposée mais votre décision sera ferme et définitive.

### **Divers :**

**Livret scolaire unique** : il sera donné 2 fois aux familles (fin janvier et fin d'année scolaire)

Si votre enfant doit prendre des médicaments sur le temps scolaire de façon permanente ; vous devez demander un **PAI** à votre médecin qui rentrera en contact avec le médecin scolaire.

**Pour finir, la charte de la laïcité** est la référence incontournable dans les écoles publiques, les enseignants sensibilisent les élèves suivant leur âge et tous les acteurs de l'école (enseignants, élèves, parents...) doivent la respecter.

Elle est affichée au tableau école et se trouve sur le site mairie...Merci de bien la lire !

Bonne année !

**Le Directeur**